

Image not found or type unknown



Vais-je pouvoir récupérer la part de ma maison?

Par **smirna**, le **27/03/2009** à **15:40**

Bonjour, rnrnIl y a un an nous avons vendu notre maison (contrat de mariage séparation de biens mais le terrain et la maison étaient à nous deux). Mon mari a conservé la totalité de l'argent et a repris un commerce (à son nom). rnrnAujourd'hui nous sommes séparés, la procédure est en cour. rnrnPuis-je espérer récupérer la moitié du montant de la maison? rnrnA l'avance merci de votre réponse